

Annonces légales et judiciaires

Par arrêté interministériel du 19 novembre 2021 modifiant l'arrêté du 28 décembre 2012, les annonces légales et judiciaires ont une tarification au caractère en 2022, soit 0,193 euro HT le caractère. Les avis de constitution de société sont soumis à forfaitisation, sauf les avis de constitution de GAEC. Les avis de nomination des liquidateurs, les avis de clôture de liquidation, les jugements d'ouverture et de clôture des procédures collectives sont soumis à une tarification forfaitaire. Le tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE PROPRIETE PORTIER

Siège Social : Les Blaches - 26400 CREST
Société Civile
au capital de 457.438,52 euros
R.C.S. ROMANS SUR ISERE 334 515 897

DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés en date à CREST du 1^{er} juillet 2022 a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable, à compter du 1^{er} juillet 2022, nommé comme liquidateur de la société Mr Didier PORTIER, demeurant à VALENCE (Drôme) 165, avenue Maurice Faure, et fixé le siège social de la liquidation à VALENCE (26000) 165, avenue Maurice Faure. Les formalités seront faites au RCS de ROMANS (26).

« DUO PRO »

L'A.G.E du 07/07/2022 de la SARL « DUO PRO » au capital de 3 000 € dont le siège de liquidation est 910 route des petits estangs 26110 VENTEROL, RCS ROMANS 884 440 793, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus et déchargé à M. FARDIN Thibaud de son mandat de liquidateur et constaté la clôture de la liquidation à effet du 15/06/2022. Les comptes seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de ROMANS.

Par acte SSP du 05/07/2022 il a été constitué une SARL dénommée :

REMARQUE

Siège social : 4 chemin des Clercs 26100 ROMANS SUR ISERE
Capital : 100 €
Objet : Activité de Loueur en Meublé
Gérant : Mme REY Françoise 4 Chemin des Clercs 26100 ROMANS SUR ISERE
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de ROMANS.

SCI LES GARENNES

En date du 01/12/2021, l'associé unique de la société SCI LES GARENNES, SCI au capital de 137 300,00 euros sise Les Garennes 26310 Val-Maravel (424 996 122 R.C.S. Romans) a pris les décisions suivantes : 1 - Madame Solange DESCY née AVRAIN reste seule gérante suite au décès de Monsieur Alain DESCY le 20/01/2011. 2 - Monsieur Christophe AVRAIN demeurant 115 avenue des Jasmins - 06220 Vallauris est nommé gérant, sans limitation de durée, suite au décès de Madame Solange DESCY en date du 17/06/2021. Les formalités de dépôt et d'inscription modificative seront effectuées au GTC de Romans.

Pour avis,
La Gérance.

AVIS DE CONSTITUTION

Me Quentin SORREL,
notaire à TAIN L'HERMITAGE (26600),
37 Rue Jules Nadi, soussigné

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Me SORREL, notaire à TAIN L'HERMITAGE, le 31 mai 2022, enregistré à la Recette des Impôts de VALENCE, de la société civile immobilière dont les caractéristiques sont énoncées ci-après :

Dénomination : **SCI DES VIGNES**
Siège : TAIN L'HERMITAGE (26600), 1086 Chemin des Levées
Durée : 99 ans
Objet : l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, tous biens mobiliers.
Capital social : 1.000,00 € (numéraire)
Gérant : Monsieur Rodolphe Martial Stanislas VALETTE, demeurant à TAIN L'HERMITAGE (26600), 1086 Chemin des Levées.
Existence de clauses relatives à l'agrément des cessionnaires par assemblée générale des associés.
La société sera immatriculée au RCS de ROMANS SUR ISERE.
POUR AVIS ET MENTION

CHATEAU MALAJY

SCI au capital de 50000 €
Siège social : 30 ALLEE LOUIS PAUFIQUE
26000 Valence
812 109 544 RCS de Romans sur Isère

L'AGE du 14/04/2022 a décidé de :
- Transférer le siège social 785 Route des Camarades 26300 Châteauneuf sur Isère ;
- Nommer Gérant Mme DUCLOS Marie, demeurant 785 Route des Camarades 26300 Châteauneuf sur Isère, en remplacement de M. DUCLOS Jean-Yves. Modifications à compter du 14/04/2022. Mention au RCS de Romans sur Isère.

BOULANGERIE AU PAIN GOURMAND

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 5 RUE SIMONE SIGNORET
26000 VALENCE
895 358 877 RCS ROMANS

Aux termes d'une délibération en date du 5 JUILLET 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de commerce de détail alimentaire sur éventaire et marchés et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis
La Gérance

ADRMART

SARL au capital de 751 140 €
Siège social : 82, Place Jean Jaurès
26100 ROMANS SUR ISERE
494 840 424 RCS ROMANS SUR ISERE

Aux termes de ses décisions en date du 31/03/2022 l'associé unique a décidé la transformation de la société en Société par actions simplifiée à compter du même jour, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Anciennes mentions
Forme : S.A.R.L.
Gérant : Eric BENOIST.
Nouvelles mentions
Forme : S.A.S.
Président : Eric BENOIST, 205 allée des Chardonnerets 26730 EYMEUX.
Commissaires aux comptes : néant.
Admission aux assemblées et droit de vote :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement des cessions d'actions : Droit de préemption et agrément préalable des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL
Il est ajouté à l'objet social :

Propriété par acquisition en état futur d'achèvement, ou achevés, en pleine propriété ou en usufruit ou en nue-propriété ou en viager, gestion, administration et exploitation par bail, location ou autrement, vente, mise en valeur, édification ainsi que l'aménagement et l'entretien, de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de droits immobiliers, dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Mise à disposition des biens appartenant à la société à l'usage de ses associés. Marchand de biens.

Emprunt, assorti le cas échéant, au profit des prêteurs ou des cautions, de toutes garanties, notamment d'affectations hypothécaires ;

Gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Formation, conseil, aide à la décision et accompagnement en stratégie, développement commercial, management et organisation, marketing et communication, planification, systèmes d'information,

Conseil, animation, assistance, formation et toutes prestations non réglementées de conseil aux entreprises et collectivités.
Pour avis.

SASU LUXURY CARS 26/07

Par AGE en date du 31/12/2021, dissolution anticipée de la SASU LUXURY CARS 26/07, au capital de 1 000 €, sise 16 Avenue Léon Aubin, 26250 LIVRON SUR DROME, siren 887 646 461 à la date du 10/12/2021. Liquidateur M. BENSEGHAIER Yacine, né le 23/05/1995 à Valence, demeurant 305 rue Claude Bernard, 26500 Bourg-lès-Valence. Créances à faire parvenir au domicile du liquidateur. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Romans sur Isère.

Aux termes du PV de l'AGE en date du 31/12/2021, l'associé de la SASU LUXURY CARS 26/07 au capital de 1 000 €, sise 16 Avenue Léon Aubin, 26250 LIVRON SUR DROME, siren 887 646 461 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat, prononcé la clôture des opérations de liquidation au 31/12/2021. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Romans sur Isère.
Pour insertion, le gérant

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte authentique à GRIGNAN, en date du 30 juin 2022 enregistré au SIE de VALENCE - dossier 2022 00 065 414 référence 2604P01 2022 N 01155, le 6 juillet 2022, M. Simon BESSE, demeurant à Bourdeaux, immatriculé au greffe de Romans sous le n°511997645, et Mme Emilie BOSC, son épouse, ont cédé à la SAS « BBDLS », sise place Louis Chancel, 26460 Bourdeaux, immatriculée au greffe de Romans sous le n°913855458, moyennant le prix de 60 000 euros le fonds artisanal de boucherie, charcuterie, traiteur, plats cuisinés à emporter sans vente de boissons alcoolisées exploité 9, place de l'Eglise, 26460 Bourdeaux. Entrée en jouissance au 30 juin 2022.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, en l'étude de Maître Héloïse PUTOUD, notaire à GRIGNAN (26230), 18 B Z.A. sud.

Chronique juridique

DROIT SOCIAL / Une loi du 2 août 2021 a apporté des évolutions significatives sur la gestion de la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.

Risques professionnels : du neuf à prévoir pour le DUERP

Suite à la loi du 2 août 2021 le Décret du 18 mars 2022, en application au 31 mars 2022, est venu préciser les règles d'élaboration, de mise à jour, de conservation et de mise à disposition du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP).

Champs de l'évaluation

Le document unique d'évaluation des risques, auquel est accolé à compter du 31 mars 2022 le terme « professionnels », doit être mis à jour au moins une fois par an pour les entreprises de plus de onze salariés. Le code du travail précise que sont concernés par l'évaluation des risques :

- le choix des procédés de fabrication, des équipements de travail, des substances ou préparations chimiques ;
- l'aménagement ou le réaménagement des lieux de travail ou des installations ;
- la définition des postes de travail. Cette évaluation des risques tient compte de l'impact différencié de l'exposition au risque en fonction du sexe.

La loi du 2 août 2021 élargit le champ de cette évaluation à l'organisation du travail. Il faut ici entendre tout ce qui va avoir trait aux règles de vie et de fonctionnement de l'entreprise auxquelles peuvent être assujetties les salariés, l'environnement de travail, les conditions de travail ou encore l'emploi du temps des salariés.

La loi renforce le rôle de certains acteurs de l'évaluation des risques tels que le comité social et économique (CSE) et sa commission santé, sécurité et conditions de travail, s'ils existent. Ainsi, le CSE devra être consulté sur le document unique d'évaluation des risques professionnels et sur ses mises à jour. Apportent aussi leur contribution à l'élaboration du DUERP, le salarié référent sécurité de l'entreprise s'il a été désigné et le service santé au travail auquel l'employeur adhère, soit le SST de la caisse de MSA pour les entreprises agricoles.

Contenu du DUERP

Le document unique d'évaluation des risques professionnels répertorie l'ensemble des risques professionnels auxquels sont exposés les travailleurs et assure la traçabilité collective de ces expositions. L'employeur transcrit et met à jour dans le document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs. Rappelons qu'avec l'outil proposé par la FNSEA aux employeurs agricoles - systema.fr - la démarche de transcription des risques d'une

part, et de mise à jour du DUERP d'autre part, sont devenus simples et accessibles pour les agriculteurs. La loi précise d'ailleurs que pour les entreprises ayant un effectif inférieur à cinquante salariés, le DUERP et ses mises à jour consistent les actions de prévention des risques et de protection des salariés. A cet égard et sous réserve des précisions qui pourront être apportées par décret, le DUERP proposé via systema.fr à ses utilisateurs et le programme d'action qui peut y être adjoint permet aux agriculteurs de se conformer sans difficulté à ces nouvelles dispositions.

Notons par ailleurs que pour les entreprises dont l'effectif est égal ou supérieur à cinquante salariés, les résultats de l'évaluation des risques devront déboucher sur un programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail. Ce programme annuel contient une liste détaillée des mesures devant être prises au cours de l'année à venir qui comprennent les mesures de prévention des effets de l'exposition aux facteurs de risques professionnels ainsi que, pour chaque mesure, ses conditions d'exécution, des indicateurs de résultat et l'estimation de son coût, les ressources mobilisables de l'entreprise et le calendrier de mise en œuvre. A cet égard, systema.fr prévoit d'ores et déjà un programme d'actions listant par production ou chronologiquement les actions de prévention à mettre en œuvre pour supprimer ou réduire les risques.

La conservation du DUERP

Relevons quelques évolutions quant à la conservation du DUERP. L'employeur devra conserver les différentes versions du DUERP et les tenir à la disposition des salariés et anciens salariés ainsi que toute personne ou instance pouvant justifier d'un intérêt à y avoir accès. Cette obligation de conservation ne peut être inférieure à quarante ans !

Enfin, il est prévu la création d'un portail numérique dédié visant à effectuer le dépôt dématérialisé du DUERP et ses mises à jour au 1^{er} juillet 2023 pour les entreprises à l'effectif supérieur ou égal à 150 salariés et au plus tard à compter du 1^{er} juillet 2024 pour les entreprises à l'effectif inférieur à 150 salariés. ■

Le service juridique social de la FNSEA 26

Journal L'Agriculture Drômoise

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS GÉNÉRALES RURALES ET AGRICOLES SARL des Editions de L'Agriculture Drômoise au capital de 91 418,48 € créée le 21/07/76, durée 50 ans - RCS Romans B 307.711.507

SIÈGE SOCIAL
145 avenue Georges Brassens - CS 30418
26504 Bourg-lès-Valence Tél. 04.27.24.01.70
contact@agriculture-dromoise.fr
www.agriculture-dromoise.fr
N° commission paritaire : 0924 T 85792 -
ISSN 1262-2583 (papier) ISSN 2610-7317 (en ligne)
ISSN 2742-409X (édition numérique)

Membre du SNPAR. Mise en page au journal. Dépôt légal à parution. Principaux associés : Chambre d'Agriculture - CRCA - Groupama Méditerranée

ADMINISTRATION - RÉDACTION

Co-gérants : Jean-Pierre Royannez - Damien Colin
Directeur de la publication : Jean-Pierre Royannez
Directeur de la rédaction : Christophe Ledoux

PUBLICITÉ LOCALE

AGRI RHONE-ALPES BOURGOGNE
Jérémy Chosson
23, rue Jean Baldassini 69364 Lyon cedex 7
Tél : 04.72.72.49.07
Tél : 07.71.91.72.09
jchosson@arbpub.fr

ABONNEMENT
Pack Pro 1 an 50 n° [journal + version numérique] : 117 €
Pack Pro 2 ans 100 n° [journal + version numérique] : 216 €
Pack Super Pro 1 an 50 n° [journal + version numérique] + 1 revue technique : 162 €
Prix au numéro : 2,90 €

PUBLICITÉ NATIONALE

REUSSIR
Antoine Defert
4-14 rue Ferrus CS 41442
75683 Paris cedex 14
Tél. 01 49 84 03 30 - pub@reussir.fr

IMPRESSION
Imprimerie de l'Avesnois
1 rue Pierre Charpy 59440 Avesnes-sur-Helpe
Origine du papier : France / Norvège
Taux de fibres recyclées : minimum 60 %
Certification : papier produit à partir de fibres IFCCGD
(Issues de forêts certifiées gérées durablement)
Eutrophisation : P_tot 0,022

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite (article L.122-4 du code de la propriété intellectuelle). Toute copie doit avoir l'accord du Centre français de droit de copie (CFC) 20, rue des grands Augustins 75006 Paris - Tél 01 44 07 47 70.

Confiez-nous vos annonces légales et judiciaires, avis d'enquêtes publiques, annonces administratives...

une adresse mail à votre service :

legales@agriculture-dromoise.fr